



La Bible est-elle un document historique ?

Les récits bibliques racontent-ils les événements tels qu'ils se sont passés ? Dans *The Chosen* (Episode 1 de la Saison 2), les disciples Jean et Matthieu sont présentés comme des *témoins oculaires*, des compilateurs et des greffiers fidèles qui ont rassemblé scrupuleusement les paroles, actes, faits et gestes de Jésus. Dans l'Episode 2 de cette même Saison, Matthieu déclare : *« Chaque jour, je note tout ce qui se passe dans le camp. Je consigne tout pour éviter les désaccords. C'est plus difficile de déformer des propos transmis par écrit que par oral »*. *The Chosen* laisse donc entendre que ce sont ces disciples qui rédigeront les futurs Evangiles du même nom et que les histoires et événements qu'ils rapportent sont « vrais historiquement », puisqu'au bénéfice d'une fidèle transcription et restitution (cf. fiche « Qu'est-ce que traduire ? »). De telles considérations font probablement référence à la *Dédicace* qui ouvre l'Evangile selon Luc : *« Puisque beaucoup ont entrepris de composer un récit des événements accomplis parmi nous, d'après ce que nous ont transmis ceux qui furent dès le début témoins oculaires et qui sont devenus serviteurs de la parole, il m'a paru bon, après m'être soigneusement informé de tout à partir des origines, d'en écrire pour toi, très honorable Théophile, un récit ordonné... »* (Lc 1 1-4). On notera ici que Luc ne se considère pas lui-même comme un témoin oculaire, puisqu'il travaille à partir de sources (orales et écrites), transmises par des témoins qui l'ont précédé. La rédaction de ses deux ouvrages repose donc sur l'utilisation de différentes sources. Il n'y a donc *pas d'Evangile* sans recours à des *traditions* préexistantes... A la suite de l'authentification des sources dont il avait connaissance, Luc se mit à la rédaction d'un récit ordonné (son Evangile puis, plus tard, les Actes des apôtres). Ce « processus rédactionnel », propre à Luc, fut certainement celui qui présida à la rédaction des autres Evangiles que nous connaissons. Dans *The Chosen*, le recours à des *témoins oculaires* constitue une sorte de *caution historique*. Ils renforcent la crédibilité et la fiabilité historique des miracles et paroles de Jésus : *« Ce que Jésus a fait s'est bien passé de la manière dont vous, spectateurs, vous le voyez »*...

Dès lors, demandons-nous : *la Bible est-elle véritablement un document historique ? Tout s'est-il déroulé comme on veut bien nous le laisser entendre ?*

Trois remarques à propos de l'historicité de la Bible :

1. La Bible n'est pas tombée du ciel... Ces textes sont des *écrits de circonstance inscrits dans une culture, des reflets d'une époque*.

Les évangélistes ne sont ni des *archivistes*, ni des *entomologistes*, mais des *hérauts qui proclament les hauts faits de leur héros*... Ils expriment l'expérience de foi de personnes et de communautés qui ont vu leur existence transformée par la rencontre, les actes et l'enseignement de *Jésus, le christ*. Le souci premier des évangélistes n'est pas de décrire comment les choses se sont passées, mais

d'approfondir l'expérience spirituelle que les gens ont eue de Jésus. Ils virent dans sa vie, sa mort et son relèvement, une puissance capable de faire pénétrer le genre humain dans un autre domaine de conscience, dans ce qu'on appelle la *réalité ultime, vivante et éternelle*. La vie de Jésus fut une vie ouverte à la *puissance de la bienveillance divine*, capable de régénérer les vivants et de traverser la mort...

2. La Bible n'est donc pas un procès-verbal de la vie de Jésus. Ses récits sont des *points de vue* « partisans et engagés » sur la vie de Jésus. On notera qu'il n'y a pas un seul et unique Evangile qui fournirait une seule et unique interprétation de la trajectoire de Jésus de Nazareth. Il y en a quatre qui présentent certes des ressemblances mais font valoir également des accents propres et de nombreux *points de vue* spécifiques et différents. Les textes bibliques ne sont pas des *télégrammes sacrés* envoyés par un commandement central... Ce sont des textes, *rédigés par des croyants*, qui restituent des approches et interprétations diverses. Ils ne fournissent pas d'arguments irréfutables, car l'Écriture n'est pas une collection de vérités infaillibles, scientifiques et communiquées directement aux hommes par un personnage céleste, vivant dans un monde séparé du nôtre, dans « l'en haut du ciel ».

3. La Bible est un recueil de témoignages existentiels, un *chant de reconnaissance* plutôt qu'un *document d'archives*. Certes, les récits évangéliques fournissent des informations sur la culture, la société et les croyances religieuses de l'époque de Jésus. Ils offrent également d'utiles perspectives sur les premières communautés chrétiennes et sur la manière dont elles ont compris et interprété la vie et l'enseignement de Jésus. Mais leur visée n'est pas d'abord la stricte restitution historique¹. Ces récits font valoir leur forte charge *symbolique* (les paraboles de Jésus), *théologique* (les récits de miracles...), *éthique* (le souci des petits et des laissés pour compte...) et *spirituelle* (le Sermon sur la montagne...).

Les récits du Nouveau Testament sont plutôt des *narrations*, des *fictions littéraires* qui se réfèrent probablement à un « substrat historique » sans qu'on puisse le reconstituer à coup sûr. Ces récits *interprètent* la vie de Jésus, en dialogue et en débat avec l'histoire et la religion juive. On se souviendra qu'à l'époque de Jésus, le christianisme n'est pas encore une religion à part entière ; c'est un *mouvement religieux*, une « école » parmi d'autres *au sein du judaïsme*.

De quel genre littéraire se rapprochent les récits du Nouveau Testament ? On l'a dit, le langage biblique est un *langage existentiel* qui est assez proche du *poème*, de l'*aveu*, de la *confession* et de la *louange*. Avec les récits néotestamentaires, nous ne sommes pas si éloignés du genre littéraire de la «*lettre d'amour*». Ce sont des *récits engagés*, destinés à *prendre soin* et à *éclairer nos existences*.

Vous avez des questions ? Vous pouvez poursuivre la discussion en contactant :

Jean-François Habermacher : jf.habermacher@bluewin.ch et

Catherine Guyaz : caguyaz@bluewin.ch

Penthalaz, le 20 mars 2024/jfh

¹ Un exemple pour illustrer cette indifférence à la précision historique : selon les Évangélistes Matthieu et Luc, Jésus serait né « au temps du roi Hérode » (Lc 1,1 et Mt 2,1) dont on sait qu'il a régné de - 37 à - 4 avant notre ère (Jésus serait alors né en -4...). Pour Luc toujours, Jésus aurait été recensé au moment même de sa naissance (Lc 2,5), sous le légat romain de Syrie Quirinius, dont on sait qu'il ordonna un recensement de la population en l'an 6 de notre ère, soit 10 ans après la naissance probable de Jésus...